

RÉALISATION DE MESURES ACOUSTIQUES

L'attention portée sur la qualité acoustique des bâtiments s'est accrue ces dernières années et en particulier depuis le confinement.

La vigilance des acteurs de la construction entraîne un besoin de vérification des performances des bâtiments ce qui passe par la nécessité de réaliser des mesures en fin de chantier et lors de litiges.

PRÉREQUIS

Avoir du matériel acoustique

PUBLIC

Techniciens bureaux d'études acoustiques, professionnels du bâtiment et de l'environnement, et toute personne impliquée dans la réalisation de mesures acoustiques.



14h de formation
en présentiel



A partir de 595€ HT



Sur demande

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, l'apprenant est capable de :

- Comprendre et appréhender les notions de base sur l'acoustique
- Identifier les différentes mesures à réaliser
- Manipuler le matériel de mesures
- Interpréter les résultats des mesures
- Rédiger un rapport d'essai

PÉDAGOGIE

MODALITES ET METHODES

Formation interactive

Chaque stagiaire dispose de la version papier du support projeté.

MOYENS

- Diaporama avec exposés
- Illustrations à partir de cas concrets et retours d'expérience
- Plateforme en ligne permettant l'accès à des ressources pédagogiques

EVALUATION

Mesure de la progression du stagiaire grâce à un questionnaire de début et de fin de parcours

NECESSITE D'AVOIR DU MATÉRIEL ACOUSTIQUE

PROGRAMME TYPE

(LE CONTENU FINAL EST ADAPTÉ SELON LES BESOINS DES PARTICIPANTS)

PARTIE 1 – Acquérir les connaissances théoriques

I. Acoustique générale

- Les décibels et leurs pondérations : dB(A), dB(C), échelles logarithmiques, seuils d'audition et de gêne.
- Émission et propagation du bruit : concepts de source, distance, atténuation, absorption et diffusion.
- Réverbération : définition, temps de réverbération, influence des matériaux et de la géométrie des locaux.
- Notions de base pour interpréter correctement les mesures.

II. Contexte réglementaire

- Panorama des textes en vigueur : arrêtés, normes, guides et référentiels applicables aux mesures acoustiques.
- Résumé des obligations : respect des valeurs limites, conditions de mesurage, traçabilité et rapports officiels.
- Importance de la conformité réglementaire pour les projets de construction et les diagnostics environnementaux.

PARTIE 2 – Mettre en pratique les acquis

III. Le matériel de mesure

- Le sonomètre : principes de fonctionnement, types, calibrage et utilisation sur le terrain.
- La machine à chocs : mesures d'impacts, positionnement, réglages et interprétation des résultats.
- Sources pour bruit aérien et bruit rose : utilisation et objectifs.
- Présentation des accessoires et instruments complémentaires pour assurer la fiabilité des mesures.

IV. Réalisation des mesures

- Différents types de mesures : bruit aérien, bruit d'impact, mesures ponctuelles et continues.
- Déroulement pratique : préparation du site, conditions de mesure, placement du matériel.
- Dépouillement et analyse des données : traitement logiciel, interprétation, comparaison aux valeurs normatives.
- Bonnes pratiques et erreurs à éviter pour garantir des résultats fiables et reproductibles.

V. Exercices d'application

- Études de cas pratiques : chaque stagiaire réalise des mesures sur un projet réel
- Analyse collective : interprétation des résultats, identification des problèmes et proposition de solutions correctives.
- Échanges et retours d'expérience entre stagiaires pour partager les bonnes pratiques.

VI. Évaluation des acquis

- Quiz pour valider les connaissances et compétences.
- Débriefing individuel et collectif.
- Remise d'une attestation de formation.